

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 72-449-1934 contribution

n° 72-449-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 avril 1934

Numéro JO

n° 449 du 30/04/1934

Date du numéro

30 avril 1934

### TEXTE INTÉGRAL

7 avril 1934, a été ordonné le pavement de la somme de trois francs, représentant le montant du transport par navire Cordillère », avant quitté Marseille le 25 novembre 1928 et arrivé à Djibouti le 5 décembre 1928, de deux colis destinés au service local de la Côte française des Somalis.